

**Amendement permettant l'application des dispositions  
des deux derniers alinéas de l'article 99 du Règlement**

ART. 3

N° 725

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 décembre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1985)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 725

présenté par  
le Gouvernement

-----

### ARTICLE 3

Rédiger ainsi le 4° du I de l'alinéa 1 :

« 4° Au III de l'article 199 *terdecies*-0 AB, après la référence : « 163 *quinquies* D, », sont insérés les mots ; « dans un plan d'épargne avenir climat mentionné à l'article L. 221-34-2 du code monétaire et financier, » ; ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.